

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SUBVENTIONNEES

Vu le décret n°2020-1129 du 14 septembre 2020 en application de l'article L. 1111-11 du code général des collectivités territoriales

INTITULE DE L'OPERATION:

Création d'un centre de santé en cœur de ville (réhabilitation, restructuration, rénovation et extension d'un logement existant)

Le montant des travaux est estimé à 1 020 628.43 € HT soit 1 224 754.12 € TTC.

NATURE DE LA DEPENSE	Montant HT	Montant TTC
Etudes (MOE) et travaux (déconstruction, rénovation et extension)	1 020 628.43	1 224 754.12
TOTAL DES DEPENSES DE L'OPERATION	1 020 628.43	1 224 754.12
Ville de Morlaix	415 727.43	619 853.12
Etat (DSIL ACV 2021) - 48 % de la dépense HT	489 901.00	489 901.00
Conseil Départemental du Finistère (Pacte Finistère 2030) - 11.27 % de la dépense HT	115 000.00	115 000.00
TOTAL DES RECETTES DE L'OPERATION	1 020 628.43	1 224 754.12





